



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de MARY (André), « Préface », *La Fleur de la prose française depuis les origines jusqu'à la fin du XVI^e siècle. Textes choisis*, p. V-X

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1916-4.p.0007](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1916-4.p.0007)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉFACE

Ce recueil, comme la Fleur de la Poésie française qui a paru précédemment, embrasse un long espace de temps. Il commence par les Serments de Strasbourg, document purement linguistique qui devance de beaucoup les premiers écrits en prose auxquels on puisse donner le nom de littérature, et il va jusqu'à la fin du seizième siècle, tandis que notre première anthologie ne dépassait pas les dernières années du quinzième. Nous dirons pourquoi.

Dans toutes les nations, la prose (nous parlons, bien entendu, de la prose écrite) est née et s'est développée après le langage mesuré ou rimé. Partout le vers était dans sa maturité lorsque la prose commençait à prendre tournure. Paul-Louis Courier nous assure que c'est peu à peu que les Grecs mirent quelque art dans la diction. Quel chemin parcouru depuis le premier logographe jusqu'aux dialogues de Platon ! Chez les Latins, Plaute était mort depuis cent trois ans, Ennius depuis quatre vingt-huit ans, lorsque Cicéron débuta au forum, et l'on sait que de tous les genres de prose, l'éloquence fut le premier cultivé à Rome. La même loi a régi en France le développement successif de ces deux manières de s'exprimer. Il était donc juste qu'ayant commencé plus tard, l'âge de la maturité de la seconde fût reculé d'autant.

A la différence des vers, la prose n'est pas soumise à un rythme régulier, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'obéisse à des règles, mais il n'y a pas de canon arrêté, et c'est l'oreille qui seule est juge. Clarté, élégance, convenance du style, sont requises pour la prose comme pour les vers ; la prose obéit de même aux lois de la rhétorique, utilisant les figures des mots et les figures de pensée qui ne sont pas inventions arbitraires, mais des modes naturels de s'exprimer aussi bien dans le langage parlé que dans le langage écrit.

On divise généralement l'histoire de la langue française en trois périodes : l'ancien français qui va jusqu'à la fin du XIII^e siècle, le moyen français qui va jusqu'au seizième ; vers 1500 le français dit moderne se forme peu à peu. Au moyen âge on utilise divers

dialectes : le picard, le normand, le lorrain, à côté du « français central » qui finira par l'emporter.

La prose de l'ancien français présente la même variété de constructions que les vers de la même époque, conséquence de la déclinaison à deux cas ; la concordance des temps dans une même phrase n'est pas obligatoire ; c'est ainsi que le présent et le parfait alternent souvent dans les propositions coordonnées d'une même phrase ; la prose, comme la poésie, sous-entend volontiers l'article, de même que les prépositions a et de désignant l'appartenance ; elle retranche fréquemment la conjonction que et même le relatif qui ; au contraire, elle use abondamment de la particule si, tour à tour adverbe ou conjonction et signifiant tantôt ainsi, tantôt et, tantôt toutefois, et qui souvent n'a qu'une valeur explétive. Pour l'emploi des modes des verbes, il arrive que l'indicatif d'aujourd'hui est remplacé par le subjonctif et réciproquement. On trouve d'ailleurs les traces de cette syntaxe en plein âge classique. A partir du XIV^e siècle, bien que la déclinaison à deux cas soit déjà hors d'usage, un grand nombre d'inversions subsistent, ce qui ne va pas parfois sans obscurité ni amphibologie.

L'ordre logique ne devient la règle qu'au dix-septième siècle, selon le précepte du maître de Philosophie du Bourgeois Gentilhomme : « Belle marquise, vos beaux yeux me font mourir d'amour. »

Dans le cours du XIV^e siècle, et au XV^e, la langue s'est alourdie, par le fait des latiniseurs. Les spécialistes de la traduction comme Bersuire et Oresme ont mis en circulation beaucoup de mots qui ont fait fortune depuis et qui leur étaient indispensables pour rendre l'esprit et la lettre des auteurs qu'ils translataient en français ; ils ont multiplié les substantifs en tion et les adjectifs en ible : nombre de ceux-ci ont heureusement disparu de l'usage. A la même époque il faut signaler l'usage et l'abus qui durera deux cents ans des relatifs lequel, duquel, laquelle, de laquelle ; ils alourdissent singulièrement la phrase et l'allongent de façon démesurée. C'est à Guez de Balzac qu'on doit d'avoir allégé la phrase française, en équilibrant ses divers membres et en ménageant des repos. Les longues phrases sont propres aux conteurs de la seconde moitié du seizième siècle, comme Marguerite de Navarre, et cet Antoine de Saint-Denis, auteur des Comptes du Monde Adventureux,

qui est toutefois un narrateur charmant. Mais combien sont plus légers et agréables des ouvrages comme Aucassin et Nicolette, comme les Cent Nouvelles et les Quinze Joies de Mariage et même combien mieux drapés dans leur gaucherie apparente maints chapitres du Lancelot en prose !

On trouve en général les qualités propres au genre narratif dans l'admirable phalange de nos chroniqueurs. Villehardouin, noble nature, orateur bien emparlé, quand il est nécessaire, a la précision, la clarté et la rapidité du récit, ce qui n'exclut pas la sensibilité : il est touchant, par exemple, lorsque il nous dépeint son entrevue avec le doge de Venise. Joinville a le naturel et la grâce et aussi le pittoresque du détail. Froissart est le roi des chroniqueurs ; admirable descriptif, ses récits, ses portraits sont peints de main de maître, et quelle riche abondance ! Commines, s'il n'est pas un véritable écrivain professionnel (certaines de ses phrases sont longues et embroussaillées) est toutefois d'une lecture très attachante ; le premier il a su démêler les causes des grands événements et inaugurer ainsi la philosophie de l'histoire.

Voilà pour ceux qu'on appelle traditionnellement les « quatre grands ». Mais il en est d'autres. Il n'y a pas eu de genre plus cultivé de tous temps en France que les Mémoires et les Journaux. Le Bourgeois de Paris a une langue excellente, pleine d'idiotismes savoureux ; il a la propriété des termes, le ton varié selon ce qu'il a à dire. Jean de Roye, avec une sobriété parfaite, dans des phrases qui ne sont pas trop longues, nous trace de petits tableaux pleins de relief et de couleur. Celui-ci, par exemple : « Entre autres vinrent et arrivèrent auxdits vivres plusieurs lifreloufres calabriens et suisses, qui avoient telle rage de faim aux dents qu'ils prenoient fromages sans peler et mordoient à mesme, et puis buvoient de grands et merveilleux traits en beaux pots de terre. » Ces deux chroniqueurs, par leur langue et leur style, n'ont pas été sans influencer plus d'un écrivain venu après eux. Rabelais les a lus, et un crayon comme celui que nous venons de citer a peut-être suffi pour donner à un Aloysius Bertrand l'idée de ses poèmes en prose. Un léger coup de ponce à la description de ces « cranequiniers, vongliers et couleuvriniers à main » et de ces « lifreloufres » affamés, et vous avez une pochade de Gaspard de la Nuit.

Les romanciers qui sont venus après les chroniqueurs ont profité

de leurs trouvailles et ont renchéri bientôt sur leurs élégances. Le Petit Jean de Saintré d'Antoine de la Sale est un copieux répertoire de mots ; ajoutons que sa phrase a du mouvement avec sa syntaxe variée, et qu'elle est admirablement construite.

Ce sont ces conteurs et ces chroniqueurs qui ont engagé dans la voie toujours plus poussée de l'expression ceux qui sont venus ensuite. Les excès des latiniseurs Chastellain, Molinet, n'ont pas plus duré que les néologismes hasardeux des traducteurs du siècle précédent. D'excellents écrivains exploitèrent non sans bonheur la même veine. Le Merlin Coccaie en français, qui n'a pu trouver place dans ce recueil, non plus que le Moyen de Parvenir attribué faussement à Béroalde de Verville, montre une invention extraordinaire dans la langue et le style.

Tout autres sont les créatures délirantes d'un Marnix de Sainte-Aldegonde, le Rabelais belge : ce sont des mots fabriqués à la manière de Pantagruel, mais une matière informe et non mise en œuvre. Dans Rabelais, les mots sont toujours à leur place, et c'est ce qui fait le charme et la saveur de maintes phrases du grand rieur. « La messe parachevée, Homenax tira d'un coffre près le grand autel un gros faratz de clefs des quelles il ouvrit à trente deux cla-veures et quatorze cathenatz une fenestre bien barrée. »

Rabelais, génie verbal extraordinaire, est bien à l'image de son temps, époque ivre de savoir, mais effroyablement brutale. Il est à noter d'ailleurs que la condition humaine ne lui inspire aucune pitié : par là il ne saurait être mis au rang des grands auteurs comiques dont le fond est toujours sérieux et même mélancolique. « Ce rire éternel de Démocrite est insensé, » a dit justement Nisard, qui ajoutait : « La raison de Rabelais a été admirable, mais son humeur a été plus forte que sa raison. »

Il y a certainement plus d'humanité véritable dans les mémoires des hommes de guerre du XVI^e siècle ; leur parler est franc, bien que souvent incorrect, mais l'expérience leur a appris beaucoup de choses qu'on ne trouve pas nécessairement dans les livres. Nous avons le « stropiat » Monluc dont les Commentaires sont d'une lecture si attachante, Brantôme, écrivain quelque peu cynique mais en qui revit tout un siècle, d'Aubigné enfin, autre valeureux « stropiat » assez malgracieux, et impénitent laudator temporis acti. Pierre de l'Estoile se situe à part : magistrat, parisien lettré,

ses Registres-Journaux notent au jour le jour avec exactitude et non sans malice tous les faits, petits et grands, qui se passent dans la grande ville sous Henri III et Henri IV : c'est un excellent écrivain.

A cette époque la prose narrative devient plus limpide. On voit même venir le temps où, dans sa correction et sa tenue sévère, elle abdiquera tout pittoresque. La souplesse qui lui manquera alors sera une des conquêtes du XVIII^e siècle : à la précision elle joindra la couleur, la rapidité, les mouvements variés : ce sont les qualités que Marmontel déclare le propre des écrivains, ses contemporains, Voltaire en tête.

Vers 1849, Flaubert déclarait que le vers était le mode d'expression par excellence des littératures anciennes, mais que, si toutes les combinaisons prosodiques avaient été faites, il s'en fallait qu'il en fût de même de la prose. Le XIX^e siècle fut le triomphe des virtuoses du sermo pedestris promu au rang de langage des dieux : Chateaubriand, Nodier (qu'on relise Trilby !) Gautier (voyez les pages éblouissantes sur le Typhon dans les Grotesques, voyez ses romans et ses récits de voyages). Le prosateur moderne cherche les images, l'éclat et la sonorité autant que le chroniqueur du XV^e. Ne citons qu'un exemple mais typique : c'est Jules Vallès crayonnant des maquignons rencontrés sur un champ de foire : « Des cols de chemise comme des œillères de cheval, des pantalons à pont couleur de vache avec des boutons larges comme des lunes. »

Quand on suit l'histoire de la prose française depuis ses origines, on s'aperçoit que l'enrichissement du vocabulaire est venu de l'enrichissement général de la nation. Ce qui était auparavant réservé au latin : médecine, philosophie, politique, droit, sciences, économie rurale, passa à notre langue : traités, sommes, élucidaires, compilations furent écrits en français. L'imprimerie a fait le reste. Après avoir appris la langue sur la place publique et à l'église, en écoutant les prédicateurs (Lecoy de la Marche en a compté des milliers en deux siècles) et en assistant aux représentations des farces et des mystères, le peuple (tout au moins celui des villes) eut à sa disposition le livre. D'où la vaste et rapide diffusion des ouvrages du XVI^e siècle. Les Essais deviennent, pour parler comme le savant et spirituel Huet, évêque d'Avanches, « le bréviaire des honnêtes paresseux et des ignorants studieux qui veulent

s'enfariner de quelque connaissance du monde et de quelque teinture des lettres... A peine trouverez-vous, ajoute-t-il, un gentilhomme de campagne qui veuille se distinguer d'un preneur de lièvres sans un Montagne sur sa cheminée. » Saint François de Sales met avec le plus grand succès son style onctueux et fleuri au service de la piété mondaine et de l'ascétisme aimable. (Déjà cent ans auparavant un anonyme de talent vous avait restitué en vulgaire l'Internelle Consolation de Thomas de Kempen). C'est enfin Olivier de Serres, le protégé d'Henri IV, qui adresse en excellent français ses conseils de technicien aux laboureurs et gens des campagnes. L'ouvrage venait à son heure. Après trente-six ans de guerres sauvages, un homme avait paru, l'illustre Béarnais, le bon roi de la Poule au Pot ; c'est à lui qu'échut la gloire de restaurer les arts de la paix et de fermer pour quelque temps les portes du temple de Janus.

ANDRÉ MARY.